



## La Banque Laurentienne déclare ses résultats pour le deuxième trimestre 2016

1 juin 2016

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 30 avril 2016, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Le rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2016 est disponible sur le site Web de la Banque Laurentienne, à l'adresse [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca), et sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Faits saillants du deuxième trimestre 2016

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté de 12,8 % et rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté de 12,5%

Résultat net ajusté de 46,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,46 \$, en hausse respectivement de 10 % et 6 % d'un exercice à l'autre

Résultat net comme présenté de 45,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,43 \$, en hausse respectivement de 11 % et 7 % d'un exercice à l'autre

Bonne qualité du crédit, les pertes sur créances s'étant établies à 5,8 millions \$, soit 28 % de moins qu'à l'exercice précédent

- Aucune exposition directe au secteur pétrolier et gazier

Solide croissance interne des prêts :

- Prêts aux clients commerciaux en hausse de 12 % d'un exercice à l'autre
- Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque en hausse de 46 % d'un exercice à l'autre

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,9 %

Émission d'actions privilégiées d'un capital de 125,0 millions \$ en mars, visant à renforcer les fonds propres

Augmentation de 0,02 \$ du dividende trimestriel sur actions ordinaires, pour l'établir à 0,60 \$

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES		
	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015	VARIATIO N	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015	VARIATIO N
<b>Comme présenté</b>						
Résultat net	45,7 \$	41,2 \$	11 %	88,4 \$	77,0 \$	15 %
Résultat dilué par action	1,43 \$	1,34 \$	7 %	2,79 \$	2,49 \$	12 %
Rendement des capitaux propres	12,5 %	11,8 %		12,0 %	10,9 %	



attribuable s aux actionnair es ordinaires											
Ratio d'efficacité	<b>70,</b>		71,			<b>70,</b>		72,			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires - base « tout compris »	<b>6</b>	%	9	%		<b>5</b>	%	8	%		
	<b>7,9</b>	%	7,8	%							
<hr/>											
<b>Base ajustée</b> <sup>[1]</sup>											
Résultat net ajusté	<b>46,</b>		42,			<b>90,</b>		82,			
Résultat dilué par action ajusté	<b>7</b>	\$	3	\$	10	<b>4</b>	\$	8	\$	9	%
Rendeme nt des capitaux propres attribuable s aux actionnair es ordinaires ajusté	<b>1,4</b>		1,3			<b>2,8</b>		2,6			
Ratio d'efficacité ajusté	<b>6</b>	\$	8	\$	6	<b>6</b>	\$	9	\$	6	%
	<b>12,</b>		12,			<b>12,</b>		11,			
	<b>8</b>	%	1	%		<b>3</b>	%	7	%		
	<b>70,</b>		71,			<b>70,</b>		71,			
	<b>6</b>	%	9	%		<b>5</b>	%	7	%		

[1] Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte des charges désignées comme étant des éléments d'ajustement. Voir la rubrique « Mesures financières ajustées » pour plus de précisions.

MONTREAL, le 1er juin 2016 /CNW Telbec/ - La Banque Laurentienne du Canada (la Banque) a déclaré un résultat net ajusté de 46,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,46 \$, pour le deuxième trimestre 2016, en hausse respectivement de 10 % et 6 %, comparativement à un résultat net ajusté de 42,3 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,38 \$, pour la période correspondante de 2015. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 12,8 % pour le deuxième trimestre 2016, par rapport à 12,1 % pour la période correspondante de 2015. Comme présenté, le résultat net a totalisé 45,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,43 \$, pour le deuxième trimestre 2016, comparativement à un résultat net de 41,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté a été de 12,5 % pour le deuxième trimestre 2016, par rapport à 11,8 % pour le deuxième trimestre 2015. Les résultats comme



présentés du deuxième trimestre 2016 et du deuxième trimestre 2015 incluaient des éléments d'ajustement, qui sont décrits à la rubrique « Mesures financières ajustées ».

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les résultats et la situation financière de la Banque : « Nous avons enregistré des résultats solides ce trimestre, puisque nous avons tiré parti de l'amélioration des conditions du marché des capitaux et de la qualité de crédit constante de notre portefeuille de prêts. De plus, nous avons exercé un contrôle rigoureux des dépenses pour accroître notre efficacité dans un contexte de taux d'intérêt qui soulève des défis intéressants. L'accent mis sur nos cibles de croissance a généré des rendements concrets, les prêts aux clients commerciaux ayant augmenté de 12 % et les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque, de 46 % au cours des douze derniers mois. À plus long terme, nous nous employons activement à rebâtir notre plateforme de gestion des comptes, un élément important de notre plan stratégique. Compte tenu de notre solide performance financière et de l'appui de notre conseil d'administration au plan de transformation, je suis ravi d'annoncer que le conseil a approuvé une augmentation de 0,02 \$ de notre dividende par action ordinaire trimestriel, pour l'établir à 0,60 \$ par action ».

## Résultats consolidés

### Mesures financières ajustées

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. La Banque présente les résultats ajustés pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes.

La Banque évalue la performance sur la base des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et sur une base non conforme aux PCGR et considère que ces deux mesures fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les résultats ajustés et les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Des commentaires sur l'utilisation et les limites de ces mesures figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport aux actionnaires.

### INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT SUR LES RÉSULTATS COMME PRÉSENTÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015
<b>Incidence sur le résultat net</b>					
Résultat net comme présenté	45 714 \$	42 676 \$	41 188 \$	88 390 \$	77 023 \$
<b>Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat</b>					
Charge de	--	--	--	--	3 550



rémunération liée à un départ à la retraite <sup>[1]</sup>									
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis <sup>[2]</sup>	<b>982</b>		1 032		1 125		<b>2 014</b>		2 208
	<b>982</b>		1 032		1 125		<b>2 014</b>		5 758
Résultat net ajusté	<b>46 696</b>	\$	43 708	\$	42 313	\$	<b>90 404</b>	\$	82 781
									\$
<b>Incidence sur le résultat dilué par action</b>									
Résultat dilué par action comme présenté	<b>1,43</b>	\$	1,36	\$	1,34	\$	<b>2,79</b>	\$	2,49
									\$
<b>Éléments d'ajustement</b>									
Charge de rémunération liée à un départ à la retraite <sup>[1]</sup>	--		--		--		--		0,12
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis <sup>[2]</sup>	<b>0,03</b>		0,03		0,04		<b>0,07</b>		0,08
	<b>0,03</b>		0,03		0,04		<b>0,07</b>		0,20
Résultat dilué par action ajusté	<b>1,46</b>	\$	1,39	\$	1,38	\$	<b>2,86</b>	\$	2,69
									\$

[1] La charge de rémunération liée à un départ à la retraite a trait à l'ajustement au contrat d'emploi de l'ancien chef de la direction de la Banque apporté à la suite de l'annonce de son départ à la retraite. Cette charge a été désignée comme un élément d'ajustement en raison de sa nature et de l'importance du montant. La charge de rémunération liée à un départ à la retraite est incluse au poste Salaires et avantages du personnel de l'état du résultat consolidé.

[2] L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit d'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent.

### **Performance pour le trimestre clos le 30 avril 2016**

Le résultat net a totalisé 45,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,43 \$, pour le deuxième trimestre 2016, par rapport à 41,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le deuxième trimestre 2015. Le résultat net ajusté a été de 46,7 millions \$ au deuxième trimestre 2016, en hausse de 10 % par rapport à 42,3 millions \$ au deuxième trimestre 2015, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,46 \$, en hausse de 6 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,38 \$ au deuxième trimestre 2015.

### **Revenu total**



Le revenu total a augmenté de 6,1 millions \$, ou 3 %, pour atteindre 226,8 millions \$ au deuxième trimestre 2016, comparativement à un revenu total de 220,7 millions \$ au deuxième trimestre 2015, en raison de la hausse du revenu net d'intérêt.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 5,7 millions \$, ou 4 %, pour atteindre 143,4 millions \$ au deuxième trimestre 2016, comparativement à celui de 137,7 millions \$ au deuxième trimestre 2015. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes dans les portefeuilles de prêts, contrebalancée en partie par le resserrement des marges attribuable au contexte de très bas taux d'intérêt. La marge nette d'intérêt (en pourcentage de l'actif productif moyen) s'est établie à 1,71 % au deuxième trimestre 2016, une baisse de 13 points de base par rapport à celle du deuxième trimestre 2015, du fait des pressions soutenues exercées sur les taux de prêt, de la proportion plus importante du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels à plus faible rendement, de la hausse des coûts de financement et du niveau plus élevé de liquidités détenues au cours du trimestre.

Les **autres revenus** ont augmenté de 0,4 million \$ pour totaliser 83,4 millions \$ au deuxième trimestre 2016, par rapport à 83,0 millions \$ au deuxième trimestre 2015, du fait essentiellement d'une hausse de 3,6 millions \$ des revenus tirés des activités de courtage. Cette hausse a été compensée en partie par une baisse de 2,9 millions \$ des revenus de trésorerie et de marchés financiers et la diminution de 0,9 million \$ de la contribution des comptes d'investissement.

#### **Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis**

Au deuxième trimestre 2016, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,3 million \$, un niveau légèrement en baisse par rapport à celui du deuxième trimestre 2015.

#### **Provisions pour pertes sur créances**

Les provisions pour pertes sur créances ont baissé de 28 % pour s'établir à 5,8 millions \$ au deuxième trimestre 2016, par rapport aux provisions de 8,0 millions \$ au deuxième trimestre 2015. Ce niveau très bas de pertes sur créances reflète la qualité sous-jacente globale des portefeuilles de prêts, y compris un ajustement net favorable de 2,7 millions \$ attribuable à l'examen régulier des modèles de provisions cumulatives collectives.

#### **Frais autres que d'intérêt**

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 1,3 million \$, ou 1 %, pour s'établir à 160,1 millions \$ au deuxième trimestre 2016, par rapport à 158,8 millions \$ au deuxième trimestre 2015.

Les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 1,8 million \$, ou 2 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre 2015 pour atteindre 85,3 millions \$ au deuxième trimestre 2016, par suite en partie de la hausse de la rémunération liée à la performance qui s'explique par les revenus plus élevés tirés des activités de courtage ainsi que par la hausse régulière des salaires annuels. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la réduction de l'effectif attribuable à la restructuration de certaines activités au quatrième trimestre 2015.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont diminué de 2,0 millions \$ comparativement à ceux du deuxième trimestre 2015, pour s'établir à 46,8 millions \$. La diminution découle surtout de la baisse de la charge d'amortissement attribuable à la baisse de valeur de certains actifs comptabilisée au quatrième trimestre 2015.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont augmenté de 1,5 million \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2015, pour s'établir à 27,9 millions \$, du fait essentiellement de la hausse des honoraires professionnels engagés à l'appui de la transformation de la Banque.



Le ratio d'efficacité ajusté a été de 70,6 % au deuxième trimestre 2016, par rapport à un ratio d'efficacité ajusté de 71,9 % au deuxième trimestre 2015. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre.

### **Impôts sur le résultat**

Pour le trimestre clos le 30 avril 2016, la charge d'impôt s'est élevée à 13,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 23,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 30 avril 2015, la charge d'impôt s'est élevée à 11,2 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,4 %. La hausse d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 30 avril 2016 découle du niveau relativement plus élevé du bénéfice imposable au Canada.

### **Situation financière**

L'actif au bilan s'élevait à 41,0 milliards \$ au 30 avril 2016, en hausse de 1,4 milliard \$, ou 3 %, par rapport à 39,7 milliards \$ au 31 octobre 2015. Cette hausse est principalement liée à la croissance de 1,3 milliard \$ des prêts, comme il est précisé ci-après.

#### **Liquidités**

Les liquidités, y compris la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont totalisé 8,9 milliards \$ au 30 avril 2016, une hausse de 0,3 milliard \$ comparativement aux liquidités au 31 octobre 2015. Cette hausse découle de la souscription de dépôts de sources multiples ainsi que des activités de titrisation, qui servent principalement à financer la croissance prévue des prêts de la Banque, notamment les prêts aux clients commerciaux et les prêts hypothécaires résidentiels obtenus par l'entremise de B2B Banque. L'émission d'actions privilégiées a également eu une incidence sur le niveau des liquidités au cours du trimestre.

#### **Prêts**

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 31,3 milliards \$ au 30 avril 2016, en hausse de 1,3 milliard \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2015. Cette hausse découle surtout des principaux inducteurs de croissance de la Banque, notamment les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque et les prêts aux clients commerciaux.

Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 320,9 millions \$, ou 8 %, depuis le 31 octobre 2015, grâce aux activités de syndication. Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 94,4 millions \$, ou 2 %, au cours de la même période. Combinés, ces prêts aux clients commerciaux totalisaient 8,4 milliards \$ au 30 avril 2016, une augmentation de 12 % d'un exercice à l'autre.

L'augmentation de 1,0 milliard \$ du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels depuis le 31 octobre 2015 est attribuable à l'augmentation continue des prêts hypothécaires résidentiels souscrits par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque. Au 30 avril 2016, le portefeuille de prêts hypothécaires de B2B Banque totalisait 6,7 milliards \$, une augmentation de 46 % d'un exercice à l'autre. Les prêts personnels ont diminué de 132,0 millions \$, ou 2 %, depuis le 31 octobre



2015, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant la réduction prévue.

#### *Prêts douteux bruts*

Les prêts douteux bruts se sont établis à 114,8 millions \$ au 30 avril 2016, en baisse de 23,9 millions \$ par rapport aux prêts douteux bruts au 31 octobre 2015. Cette baisse est surtout attribuable au règlement de prêts hypothécaires commerciaux douteux. Au cours de la même période, les prêts douteux des portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels sont demeurés relativement inchangés et se sont maintenus à de bas niveaux, les emprunteurs ayant continué de bénéficier du contexte favorable de faibles taux d'intérêt.

#### **Capitaux propres et fonds propres réglementaires**

Les capitaux propres étaient de 1 787,4 millions \$ au 30 avril 2016, comparativement à 1 587,0 millions \$ au 31 octobre 2015. Cette augmentation de 200,3 millions \$ s'explique principalement par l'émission d'actions privilégiées de 125,0 millions \$ réalisée au deuxième trimestre et le placement en actions ordinaires de 67,5 millions \$ réalisé au premier trimestre ainsi que par la contribution du résultat net enregistré au cours de la période de six mois, déduction faite des dividendes déclarés.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a augmenté pour s'établir à 7,9 % au 30 avril 2016 par rapport à un ratio de 7,7 % au 31 janvier 2016 et de 7,6 % au 31 octobre 2015. L'augmentation enregistrée au premier trimestre 2016 découlait de l'émission d'actions ordinaires de 67,5 millions \$ réalisée en décembre 2015, contrebalancée par l'accroissement de l'exposition pondérée en fonction des risques, ainsi que par les pertes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente et les régimes de retraite attribuables aux conditions de marché. L'augmentation séquentielle de 0,2 % au deuxième trimestre 2016 est surtout attribuable à la gestion proactive de l'actif pondéré en fonction des risques et aux variations favorables de la valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente, contrebalancées en partie par les pertes actuarielles additionnelles liées aux régimes de retraite.

#### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans



ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines, l'évolution de l'environnement technologique, la capacité de réaliser les avantages anticipés de l'acquisition d'un portefeuille de prêts à l'investissement et la réaction des clients du vendeur à la transaction, ainsi que la capacité de la Banque de mettre en œuvre son plan de transformation. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du rapport de gestion du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

### **Accès aux documents traitant des résultats trimestriels**

Les investisseurs, les médias et autres qui le souhaitent peuvent consulter le présent communiqué, le rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2016 de la Banque (qui comprend les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités), la présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sur le site Web de la Banque à l'adresse [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca), sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

### **Conférence téléphonique**

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique du deuxième trimestre 2016 qui se tiendra à 14 h, heure de l'Est, le 1<sup>er</sup> juin 2016. Le numéro de téléphone sans frais 1 800 499-4035, code 6482302, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web de la Banque, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 1<sup>er</sup> juin 2016, à compter de 17 h, jusqu'à 17 h, le 30 juin 2016, au numéro 647 436-0148 (Canada) ou 1 888 203-1112 (É.-U.), code 6482302. Les personnes intéressées peuvent également écouter l'enregistrement de cette conférence sur le site Web de la Banque, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur le site Web de la Banque, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

### **À propos de la Banque Laurentienne**

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à la grandeur du Canada. La Banque sert un million et demi de clients partout au pays. Elle emploie plus de 3 600 personnes dont le talent et le dévouement font d'elle un joueur solide dans plusieurs segments de marché. La Banque gère un actif au bilan de plus de 41 milliards \$, de même que des actifs administrés de 42 milliards \$.

La Banque Laurentienne se démarque par l'excellence et la simplicité de ses services. La Banque répond aux besoins des particuliers par l'intermédiaire de son réseau de succursales. Elle jouit également d'une solide réputation auprès des petites et moyennes entreprises et des promoteurs immobiliers, grâce à ses





équipes spécialisées situées partout au Canada, notamment en Ontario, au Québec, en Alberta, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un leader canadien dans la fourniture de produits et services bancaires et d'investissements aux conseillers financiers et aux courtiers, tandis que l'expertise et l'efficacité des services de courtage de plein exercice de Valeurs mobilières Banque Laurentienne sont largement reconnues à la grandeur du pays.

SOURCE Banque Laurentienne du Canada

Pour plus de renseignements: Relations avec les investisseurs: Susan Cohen, Directrice, Relations avec les investisseurs, Bureau : 514 284-4500, poste 4926, Cellulaire : 514 970-0564, [susan.cohen@banquelaurentienne.ca](mailto:susan.cohen@banquelaurentienne.ca); Relations médias: Louise Bergeron, Vice-présidente, Bureau de la direction, Bureau : 514 284-4500, poste 4840, Cellulaire : 514 978-0453, [louise.bergeron@banquelaurentienne.ca](mailto:louise.bergeron@banquelaurentienne.ca)